



VICE-RECTORAT DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté n°30240-2021 DRH/VR fixant la composition de la commission d'entretien professionnel chargée d'évaluer les personnels enseignants du premier degré dans le cadre des modalités complémentaires d'évaluation et de titularisation de certains personnels relevant du ministère chargé de l'éducation nationale, lauréats de la session 2020 des concours

Le vice-recteur de Polynésie française,

Vu le décret n° 2003-1260 du 23 décembre 2003 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux professeurs des écoles du corps de l'Etat créé pour la Polynésie française ;

Vu le décret du 22 avril 2020 portant nomination du vice-recteur de la Polynésie française – M. LACOMBE (Philippe) ;

Vu l'arrêté du 8 février 2010 portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation nationale aux vice-recteurs des îles Wallis et Futuna, de Mayotte, de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française en matière de recrutement et de gestion de certains personnels titulaires et stagiaires relevant du ministre chargé de l'éducation nationale ;

Vu l'arrêté du 28 août 2020 fixant les modalités complémentaires d'évaluation et de titularisation de certains personnels relevant du ministère chargé de l'éducation nationale lauréats de la session 2020 des concours,

Vu les propositions du ministère chargé de l'éducation de la Polynésie française en date du 16 février 2021,

Arrête :

Article 1 : La commission d'entretien professionnel chargée d'évaluer les fonctionnaires stagiaires professeurs des écoles du corps de l'Etat créé pour la Polynésie française et les maîtres en période probatoire professeurs des écoles des établissements d'enseignement privé sous contrat en Polynésie française, est composée comme suit au titre de l'année scolaire 2020-2021 :

MEMBRE TITULAIRE DU CORPS D'INSPECTION

M. SERGE SEGURA IEN DAPE PIRAE
INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE HORS CLASSE CIRCONSCRIPTION DU PREMIER DEGRE

MEMBRE SUPPLEANT DU CORPS D'INSPECTION

M. ERNEST MARCHAL IEN 08 PUNAAUIA / MOOREA / MAIAO
INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE HORS CLASSE CIRCONSCRIPTION DU PREMIER DEGRE

MEMBRE TITULAIRE DU CORPS DES PROFESSEURS DES ECOLES

MME SAMANTHA TCHOUN-YOU THUNG HEE IEN DAPE PIRAE
PROFESSEUR DES ECOLES CLASSE NORMALE CIRCONSCRIPTION DU PREMIER DEGRE

MEMBRE SUPPLEANT DU CORPS DES PROFESSEURS DES ECOLES

MME CHRISTINE GANAHOA IEN 06 TUAMOTU/GAMBIER PIRAE
PROFESSEUR DES ECOLES HORS CLASSE CIRCONSCRIPTION DU PREMIER DEGRE

Article 2 : Le secrétaire général du vice-rectorat de la Polynésie française est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Papeete, le 24/02/2021

Philippe LACOMBE

